

DIU – ÉTUDE ET PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR (EPCD)

Université de Bourgogne Europe (Dijon) – Université de Lorraine (Nancy)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former les professionnels de santé à la prise en charge de la douleur aiguë et chronique, en leur permettant de :

- Connaître la physiopathologie et les mécanismes de la douleur aiguë et chronique, ainsi que ses répercussions psychologiques ;
- Savoir évaluer la réalité de la douleur, ses causes et son pronostic ;
- Savoir élaborer une stratégie diagnostique et thérapeutique, médicamenteuse et non médicamenteuse ;
- Assurer une prise en charge globale du patient douloureux chronique.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Volume horaire : 80 heures, réparties sur 1 an

Format : 4 séminaires de 2 à 3 jours (2 séminaires organisés dans chaque ville)

Effectif : 70 inscriptions maximum (35 places par université)

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

La formation est sanctionnée par un Diplôme Inter-Universitaire (DIU).

L'évaluation repose sur un examen écrit et la présentation orale d'un mémoire.

- Chaque note doit être obligatoirement supérieure ou égale à 10/20 ;
- L'assiduité est obligatoire pour pouvoir se présenter au contrôle des connaissances.

CONTENU DE LA FORMATION

- Bases anatomo-physiologiques, physiopathologiques et psychologiques : aspects cliniques et abord du patient douloureux chronique
- Évaluation de la douleur aiguë, de la douleur chronique ;
- Douleurs par excès de nociception, douleurs neuropathiques, douleurs nociplastiques
- Douleurs post-opératoires, douleurs induites par les soins
- Douleurs ostéo-articulaires
- Douleurs aux âges extrêmes de la vie : pédiatrie et gériatrie
- Douleurs cranio-faciales et oro-buccales
- Douleur en cancérologie, soins palliatifs, soins de support et fin de vie
- Douleurs abdomino-pelviennes
- Connaissances des grands syndromes douloureux
- Prise en charge médicamenteuse
- Prise en charge non médicamenteuse
- Indications et limites des examens complémentaires ; indications des traitements interventionnels
- Synthèse, révisions et cas cliniques

PUBLICS ET PRÉREQUIS

- Médecins généralistes et spécialistes
- Étudiants en médecine en 3^e cycle
- Infirmiers et infirmières diplômés d'État
- Aides-soignantes
- Psychologues cliniciens
- Pharmaciens
- Tout autre professionnel de santé concerné par la prise en charge de la douleur

Prérequis : avoir une formation médicale ou une expérience professionnelle dans la prise en charge de la douleur.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Dr Adrien PIOT, Médecin de la Douleur, Centre Georges François Leclerc

TARIFS

Droits pédagogiques : 600 €

Droits administratifs : selon tarifs définis annuellement par le CA de l'UBE / le Ministère

CONTACT

UMDPCS

Pour toute demande concernant cette formation :

E-mail : umdpcs02@u-bourgogne.fr

Téléphone : 03 80 39 32 85